

Rédaction Ulysse et Dionisie (4A) – version corrigée

Introduction :

Énormément de personnes utilisent les réseaux sociaux. Ainsi en mai 2021, le nombre d'utilisateurs actifs sur les réseaux sociaux s'élève à 4,3 milliards de personnes, soit 55,1 % de la population mondiale.

Un réseau social désigne un engagement de liens entre des individus ou des organisations, constituant un groupement qui a un sens : la famille, les collègues, un groupe d'amis, une communauté. Sur ces réseaux sociaux, les internautes ont le pouvoir d'exprimer leurs idées et leurs opinions librement mais en respectant les autres et la loi (l'appel à la haine et la diffamation sont en effet punis par la loi), ce pouvoir s'appelle la liberté d'expression.

En quoi devrait-on limiter la liberté d'expression sur les réseaux sociaux ?

Dans un premier temps, nous allons parler des points positifs des réseaux sociaux. Dans un second temps, nous étudierons les aspects négatifs des réseaux sociaux.

I) Les points positifs des réseaux sociaux :

Les réseaux sociaux favorisent la diffusion d'informations. Les réseaux sociaux servent aussi à convaincre les gens de défendre une cause comme lors des printemps arabes en 2011, où Facebook a été très utile aux jeunes tunisiens pour lutter contre le dictateur de l'époque, Ben Ali.

Ils ont aussi permis d'inviter beaucoup de gens à rejoindre la marche pour le climat en mars 2019, notamment à Paris, à Lyon et partout dans le monde.

Enfin, les réseaux sociaux ont aussi aider à dénoncer à grande échelle les violences faites aux femmes. Des actrices ont ainsi pris la parole grâce au « #metoo » et au « #balancetonporc » pour encourager les femmes qui sont victimes de violence ou de sexisme. Cela a permis à des milliers de femmes dans le monde de se sentir moins seules.

II) Les points négatifs des réseaux sociaux :

Beaucoup d'informations circulent sur les réseaux sociaux. Celles-ci ne sont pas toutes vraies comme quand on dit que la cocaïne tue la Covid 19. Ou bien que la chloroquine soigne la covid 19. Ainsi ces plateformes favorisent la diffusion de fausses informations, notamment dans le contexte de la pandémie.

De plus, les réseaux sociaux peuvent faciliter la création de groupes de cyberharceleurs. Citons en exemple la ligue du LOL sur Twitter, un groupe de journalistes parisiens sexistes, qui a harcelé de nombreuses féministes.

Pour finir, les réseaux sociaux peuvent aussi inciter à la haine envers toutes les communautés et favorisent parfois l'homophobie et l'antisémitisme. Sur les réseaux sociaux on peut également trouver des groupes dogmatiques, ce sont des groupes qui souhaitent imposer leurs idées.